

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse

Nadège HABRANT
Chargée de communication
Tel. 03 25 92 33 56
nadege.habrant@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Inauguration des nouveaux toits-abris Prémorail au Cires

Jeudi 11 septembre, l'Andra a inauguré les nouveaux toits abris destinés à protéger les futures alvéoles du Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires). Innovants et ingénieux, ces nouveaux toits-abris appelés Prémorail, développés par les ingénieurs de l'Andra, ont fait l'objet d'un brevet.

Après plusieurs mois de préparation, les nouveaux toits-abris Prémorail, destinés à mettre à l'abri des intempéries les futures alvéoles de stockage du Cires, sont installés.

Si la fonction reste similaire (protéger de la pluie les alvéoles pendant le creusement et l'exploitation), le nouveau dispositif présente d'importantes innovations :

- **Déplacement des toits abris plus facile et plus rapide :**
Grâce aux rails sur lequel il est monté, le système Prémorail pourra être déplacé plus facilement le long des alvéoles mais également latéralement d'une alvéole à une autre ;
- **Meilleure étanchéité :**
Grâce aux bâches de protections rajoutées entre chaque tronçon, l'ensemble du système forme un assemblage de 180 m parfaitement étanche ;
- **Sécurité renforcée :**
Pour permettre l'assemblage et le désassemblage des éléments de la structure métallique en toute sécurité, une course a été installée en hauteur.

Ce nouveau système développé par l'Andra a été breveté par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), en vue de sa commercialisation éventuelle.



Nouveaux toits-abris Prémorail, vue extérieure



Nouveaux toits-abris Prémorail, vue intérieure